



# Fondation Mohammed VI

N° = 5780 / 24

Rabat, le 31 DEC. 2024

## DECISION

## **Le Président de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education-Formation**

- Vu la loi n°73-00 portant création et organisation de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education-Formation, telle qu'elle a été modifiée et complétée ;
  - Vu les résolutions du Comité Directeur de la Fondation prises lors de la réunion du 28 Janvier 2021 notamment l'adoption d'un nouveau règlement des marchés de la Fondation.
  - Vu le Règlement Particulier des marchés de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education – Formation du 01 Avril 2021 tel qu'il a été modifié et complété ;
  - Vu le dernier alinéa de l'article 6 du Règlement Particulier des marchés de la Fondation ;
  - Vu la nécessite du service.

## DECIDE

Article Unique

De modifier et compléter la liste des prestations qui peuvent faire l'objet des marchés reconductibles, annexée au Règlement Particulier des marchés de la Fondation.

A photograph of a signature in blue ink, reading "Youssef EL BAKKALI", written over a circular blue seal. The seal contains a five-pointed star inside a circle, with the text "Royaume du Maroc" at the top and "Œuvres Sociales de l'Education - Fondation Mohammed VI de Promotion à l'Education" around the bottom edge.

مؤسسة محمد العلاج للنهوض بالأعمال الإجتماعية للتربية والتكوين

†ΞΟΩΗ | Ε:ΛΣΣ.Λ ΛΞΘΘ ΘΕΞΘ Σ ΗΙΚΟ. Θ ΤΠ:ΟΣΛΕΙ +ΞΙ.Ε:Ι Λ :ΘΧΣΣ Λ :ΘΣ:ΗΣ

شارع علال الفاسي مدينة العرفان حي الرياض الرباط - ص.ب: 81 B.P: 62 Avenue ALLAL AL Fassi Madinat AL IRFANE Hay Riad Rabat - Tél: 05 37 68 69 09 - Site Web : [www.fm6-education.ma](http://www.fm6-education.ma) - N° économique: 0 80200 - البريد الإلكتروني: ICE:00177735500031

## **ANNEXES 3**

## Annexe 3

### **Liste des prestations pouvant faire l'objet de marchés reconductibles arrêtée en application de l'article 6 du Règlement des marchés**

#### **A. - Travaux**

1. Travaux d'entretien et maintenance des espaces verts.

#### **B. - Fournitures**

#### **C. - Services**

1. Assurances contre :
  - les accidents de travail et la responsabilité civile du personnel;
  - les explosions et incendies des bâtiments, magasins et entrepôts ;
  - les dégâts des eaux ;
2. Assurance de matériel et engins roulants
3. Assurance maladie complémentaire ;
4. Assurance assistance médicale ;
5. Audit comptable et financier ;
6. Entretien et maintenance des équipements informatiques (matériel, logiciels et progiciels) ;
7. Entretien et maintenance des équipements techniques, électriques, électroniques, scientifiques, médicaux et de télécommunication, y compris la fourniture des pièces de rechange ;
8. Entretien et réparation du mobilier ;
9. Entretien et nettoyage des bâtiments administratifs ;
10. Gardiennage et surveillance des bâtiments administratifs **et jardinage** ;
11. Hébergement et infogérance des systèmes d'information ;
12. Location de licences d'utilisation de logiciels informatiques.
13. Location de véhicules automobiles avec ou sans fourniture de carburant et de lubrifiant ;
14. Location de véhicules automobiles avec ou sans chauffeur;
15. Location de licences d'utilisation de logiciels informatiques ;
16. Prestation de communication ;
17. Prestations d'assistance, d'étude et de conseil ;
18. Veille médiatique.